
DOSSIER D'ADMISSION

NOM - PRÉNOM DE L'ENFANT

PHOTO

Récente

Obligatoire

Sexe : **M** **F**

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Lieu de résidence de l'enfant :

Chez ses parents

Chez sa mère

Chez son père

Autre (à préciser)

SERVICE PRESENTANT LA CANDIDATURE

Nom du référent :

Fonction :

Service :

Adresse :

Tél :

Fax :

Email :

CURSUS SCOLAIRE DE L'ENFANT

Maternelle	Année scolaire	cycle	classe	Ecole	Commune
			1	PS	
Elémentaire		2	CP		

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**SUIVI PAR UN SERVICE SOCIAL OU JUDICIAIRE :**

Nom et Adresse du Service	Nom du Référent	Tél

AUTRES SUIVIS :

	Nom – Adresse du Service	Nom du Référent	Tél
Psychologique			
Pédopsychiatrique			
Orthophonique			
Autre :			

MOTIF DE LA DEMANDE

--

DOCUMENTS A JOINDRE

Obligatoirement :

Bilans scolaires (joindre les bulletins et les évaluations)
Compte rendu des examens psychologiques (WISC souhaité)

Eventuellement :

Rapports de situation des services sociaux
Rapports des prises en charge spécifiques (CMP, RASED, ...)

MODALITES D'ADMISSION

Après envoi du dossier, les parents doivent téléphoner aux Jacquets pour obtenir un rendez-vous.

La procédure d'admission nécessite :

- Un entretien des deux parents avec la Direction.
- Une période d'observation en classe.
- Une participation à une activité avec le service éducatif
- Un entretien des parents avec un psychologue.
- Une visite à domicile d'un éducateur peut être souhaitée.

Après concertation entre professionnels de l'établissement, une décision sur l'admission sera prononcée et communiquée aux parents, dans un délai de 3 semaines après la période d'observation.